



COUPES

☎ 04.72.15.30.43 – lundi 14 H. à 18 H.

Réunion du lundi 9 octobre 2017

Présents : M. DI REZZE, M. HERMEL, M.CHABAUD, M.RAMON, M. CANDELA.

COUPE DE FRANCE (6EME TOUR)

CLASSIFICATION DES TERRAINS

A partir du 3ème tour et jusqu'au 6ème tour inclus, les rencontres doivent se dérouler sur un terrain classé au minimum au niveau : 5, 5sy, ou 5sye. A défaut, le club recevant dispose d'un délai de 48 heures pour trouver un terrain de repli classé, sinon la rencontre sera inversée.

EQUIPEMENTS

Port des équipements obligatoire.

Couleur des maillots : - Visiteur : Bleu, Vert ou jaune
- Recevant : Blanc ou Rouge

Les délégués doivent signaler toute anomalie.

Recettes Entrées : Aucune feuille de recettes. L'intégralité des recettes « entrée » revient au club recevant.

Qualifiés 7ème tour fédéral : 19 clubs

Remerciements : La Commission remercie les clubs FC SALAISE SUR SANNE et US ANNECY LE VIEUX pour le prêt des installations et leur collaboration à l'organisation des rencontres du 5ème tour de la Coupe de France.

Le Président,
M. LONGERÉ Pierre.

Le Secrétaire,
M. CANDELA Vincent.